



COMMISSION REGIONALE DES JEUNES

Lundi 25 janvier 2021 – Visioconférence

Présidence : Alain TANCREL

Présents : Guy LANOE – CDJ 44, Milène FORET – CDJ 72, Christelle QUENTIN – CDJ 53, Stéphanie MOREAU – CDJ 85, Estelle ARTU – Référente Jury de la Ligue, Véronique PIEUX, Anne RETHORE – salariée Ligue, Serge MOTTIER – Président Ligue

Excusés : Odile ESKENAZI – Secrétaire Générale Ligue, Yves BOISSERIE – Trésorier Ligue, Richard CURSAZ – CTS Ligue, Alain DONIAS – CTS Ligue, Patrice BINELLI – CTS Ligue, Sophie CADIERE – CDJ 49

1. POINT SUR LES DERNIERES CIRCULAIRES DE LA CNJ

La Commission Nationale des Jeunes a envoyé une enquête à toutes les Commissions Régionales des Jeunes afin d'évaluer leurs missions et leurs projets.

Cette enquête a permis d'identifier Milène FORET comme référente U10-U12. Le président se charge de contacter Sophie CADIERE pour savoir si elle souhaite appuyer Milène dans cette fonction (surtout au niveau U10 sur lequel Milène se sent moins à l'aise). Il est toujours plus confortable de travailler en binôme.

Véronique PIEUX et Natacha LAPPARTIEN sont identifiées coordonnatrices régionales U14-U16.
Guy LANOE et Estelle ARTU sont identifiés coordonnateurs régionaux Jeunes Juges.

La CRJ n'a pas nommé de coordonnateur pour la partie baby athlé (U7) car estime que les actions menées sont actuellement locales et ne nécessitent pas une coordination régionale.

La CNJ a identifié des missions institutionnelles des CRJ. Ce document permet donc à la CRJ d'évaluer son fonctionnement actuel et les axes de travail à développer pour que la commission prenne toute son autonomie.

- ➔ La CRJ estime suivre toutes les questions concernant l'Athlétisme des jeunes catégories avec un rôle de réflexion, d'observation et d'évaluation mais souhaiterait être capable de mieux évaluer le développement de la politique fédérale sur le territoire régional
- ➔ La CRJ estime expliquer et mettre en place les réglementations spécifiques concernant les U12 et U16 ainsi que les épreuves et animations des catégories U7, U10 et U12 en collaboration avec les Comités, les Clubs et la DTN mais souhaiterait homogénéiser les épreuves jeunes entre les différents départements
- ➔ La CRJ estime élaborer les règlements des compétitions régionales jusqu'à la catégorie U16 et dans le cadre de la réglementation fédérale mais souhaiterait faire en sorte que la commission des jeunes s'empare du sujet jusqu'alors relativement réservé aux CTF
- ➔ La CRJ estime préparer et assurer la mise en œuvre des calendriers U12 et U16 et l'organisation technique des compétitions (jurys, homologation...) en collaboration avec les commissions afférentes mais souhaiterait encore prendre de l'autonomie sur le sujet

- ➔ La CRJ estime ne pas homologuer les résultats de ses compétitions ni les records car la CSO en est actuellement en charge
- ➔ La CRJ estime ne pas assurer un suivi et une collaboration avec les fédérations scolaires mais envisage de créer un lien avec les fédérations affinitaires dans toutes leurs mesures propres à améliorer la découverte et la pratique de l'Athlétisme par les catégories jeunes et pour coordonner nos actions.

Ces points font l'objet d'une feuille de route pour le projet territorial de la CRJ pour l'olympiade en cours.

Par ailleurs, la CRJ a souhaité répondre à l'enquête de la CNJ en rédigeant des besoins et attentes auprès de l'instance fédérale :

- Simplification des données fédérales - simplification du Pass Athlé (saisie des résultats)
- Adaptation aux emplois du temps de nos encadrants bénévoles
- Développement d'une application mobile pour l'outil Pass Athlé
- Pourquoi ne pas envisager un système de passeport de suivi du jeune juge à l'image du Pass Athlé (livret crée au niveau de la Ligue P-L) ?

2. DECISION SUR LA PARTICIPATION D'UNE EQUIPE DE LIGUE A LA COUPE DES LIGUES DE CROSS

La FFA envisage le maintien de l'organisation des championnats de France de cross à Montauban le samedi après-midi (courses élites + coupe des Ligues minimes) les 27 et 28 Mars.

Au vu du contexte sanitaire, les équipes seraient composées de 6 athlètes (au lieu de 8 les années précédentes) et il n'y aurait pas la possibilité d'engager 2 équipes. L'accompagnement serait également réduit à 4 personnes par Ligue.

La CRJ décide, à l'unanimité, le maintien de la participation d'une équipe Minimes régionale

- ➔ A faire valider par le bureau de la Ligue

La qualification des athlètes se ferait alors sur la base des résultats individuels aux championnats régionaux de cross à Laval s'ils ont lieu. Information qui devra être donnée aux clubs et athlètes participants en amont.

Les engagements aux régionaux de cross minimes pourraient rester libres compte tenu du nombre de licenciés et de la participation probable.

La CRJ propose une pénalité pour les clubs engageant des athlètes ne se présentant pas au départ du cross (puçage et dossard inutiles, perturbation des jauges de participants, perturbations de l'organisation des engagements ...)

- ➔ A faire valider par le bureau de la Ligue

Si la coupe des Ligues minimes est maintenue, la Ligue proposera un stage régional de cohésion aux athlètes sélectionnés dans la mesure où les sélections et les championnats ont lieu à un mois d'intervalle.

3. POINT SUR LA SAISON ESTIVALE

Point sur les dates à inscrire au calendrier régional

Week-end du 5/6 juin – Proposition de coupler une épreuve régionale U23 avec une compétition Pointes d'Or U16 ?

Week-end du 19/20 juin – Proposition de coupler une compétition Pointes d'Or U14 avec une épreuve de Marche Athlétique régionale ? (à l'intérieur du meeting Masters de Carquefou ?)

03/04 juillet – Finale des Pointes d’Or / La CRJ souligne l’intérêt de conserver un Match Intercomité U14 le week-end du 03/04 juillet

(Parrainé par un athlète de HN de la Ligue ? Sur un stade 6 couloirs ?)

14/07 : Coupe de France des Ligues minimales à Saint Etienne

Les championnats régionaux U16 individuels + Equip’Athlé ont été évoqués. La date reste à revoir selon l’articulation du calendrier régional complet

Quelques points d’attention sont soulevés :

- Ne pas hésiter à utiliser la chronométrie manuelle au moins au niveau départemental pour les U14 et développer l’offre au niveau départemental
- Avoir à l’esprit de proposer des stages régionaux U14-U16 pendant l’intersaison Mars-Avril ? Spécialité ? oxygénation ? A thèmes ? A voir en fonction du calendrier des stages comités

